

Le jardin partagé Le Belvédère à la Viste. © Photo Ville de Marseille



Entre héritages et nouveaux,

LES JARDINS COLLECTIFS MARSEILLAIS

Par Jean Noël Consalès,
Professeur en Géographie, aménagement et urbanisme,
Université Lumière Lyon 2, LER

Au cours du XIX^e siècle, face aux conséquences néfastes de la Révolution industrielle, nombre de penseurs de la ville proposent des solutions d'aménagement urbain plus ou moins plausibles, notamment pour régler les problèmes liés à la paupérisation d'une population ouvrière toujours plus nombreuse. Parmi ces propositions, le « terrianisme » défend le droit à la petite propriété insaisissable d'un logement et d'un jardin pour toutes les familles les plus modestes. Dans cette mouvance, l'abbé Jules Lemire, figure tutélaire du catholicisme social, député à l'Assemblée Nationale et maire de Hazebrouck, crée en 1896 la Ligue Française du Coin de terre et du foyer (LFCTF) afin de faire la promotion des jardins ouvriers sur l'ensemble du territoire national.

L'essor des jardins ouvriers

Les fonctions alors assignées à ces potagers sont variées. Outre leurs valeurs moralisatrices et sociales (lutte contre l'alcoolisme, attachement à la terre et défense de la famille), ils doivent permettre de réduire la misère ouvrière grâce à l'amélioration de l'économie familiale. À la faveur de l'important engagement de l'abbé Lemire, se développe ainsi, à la périphérie des villes industrielles françaises, un nouveau modèle de jardins nourriciers qui se définit encore aujourd'hui comme l'ensemble « *des terrains divisés en parcelles affectés par les collectivités territoriales ou par les associations à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial* ».

À Marseille, l'action nationale de la LFCTF est relayée par un groupe de notables qui fondent, en 1910, l'Œuvre des jardins de famille, sous l'impulsion de Joseph Aiguier^[1]. Entre 1910 et 1945, cette association philanthropique va alors louer de plus en plus de terrains cultivables au sein de la banlieue agricole pour installer ses groupes de potagers. De fait, ces jardins s'implantent préférentiellement dans des parties du terroir en cours d'industrialisation. Dans ce cadre campagnard bénéficiant de l'irrigation du canal de Marseille et du raccordement au réseau de tramways, se concentre en effet une importante population ouvrière. Avec les grandes crises qui jalonnent la première moitié du XX^e siècle, les besoins alimentaires des plus modestes augmentent et les actions de l'Œuvre des jardins de famille se renforcent.

Durant les deux Guerres mondiales

Pendant le premier conflit, l'association multiplie ainsi ses créations, notamment de jardins dits « militaires » pour les soldats démobilisés et les veuves de guerre. Les années 1920-1930 sont caractérisées par une diversification et une adaptation des initiatives qui conduisent à une certaine standardisation de la forme et des aménagements des jardins ouvriers. Désormais, ceux-ci adoptent très souvent une trame orthogonale subdivisée en plusieurs parcelles potagères de 300 à 500 m² dotées de petits cabanons. Cette période est également marquée par la disparition de certains jardins ouvriers en raison de la vente des terrains loués. Pour pallier cette perte, l'Œuvre des jardins de famille commence à acquérir le foncier cultivé pour pérenniser certains sites, comme le groupe Joseph Aiguier à Mazargues. Dès son origine, celui-ci est doté de « cures

Les jardins familiaux de Montolivet. © Photographie Jean Noël Consalès



d'air », c'est-à-dire de parcelles non jardinées, situées sous une pinède et essentiellement destinées à la villégiature de personnes atteintes de maladies respiratoires.

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'Œuvre des jardins de famille se contente de gérer ses acquis. Déstabilisée par la disparition de Joseph Aiguier, l'association reste à l'écart de la grande vague de créations qui intervient, à Marseille, à partir de la loi en faveur des jardins ouvriers instaurée le 18 août 1940 par le gouvernement de Vichy. C'est à cette époque, par exemple, que sont fondés les jardins « du Maréchal » (actuels jardins du Castellas), immense site de plus de 240 parcelles entre les quartiers de Saint-Joseph et des Aygalades, au nord de la commune.

Le déclin des jardins familiaux

Partout en France, les jardins ouvriers, rebaptisés « jardins familiaux » en 1952, disparaissent en grand nombre sous les effets de l'urbanisation massive des « Trente Glorieuses ». À Marseille, près de 90% des parcelles cultivées durant la Seconde Guerre mondiale sont ainsi consommées lors du passage de la banlieue agricole à la banlieue résidentielle. En réalité, seuls quelques sites jalousement entretenus par leurs jardiniers sont conservés. Il s'agit notamment

[1] Directeur de la section marseillaise de la Caisse régionale d'Assurances agricoles mutuelles contre l'incendie. Eminent catholique, il participe à La Provence

de terrains que gère et que possède, dans certains cas, l'Œuvre des jardins de famille à Mazargues, à la Valentine, à la Parette et aux Aygaldes.

Pendant deux décennies, ces sites de potagers tombent néanmoins dans un relatif oubli. Le maintien de leur vitalité associative doit alors énormément à l'engagement de Pierre Esposito, qui va véritablement devenir la voix des jardins familiaux à Marseille. C'est en partie grâce à lui et à la Fédération nationale des Jardins familiaux et collectifs (FNJFC), héritière de la LFCTF, que les jardins familiaux de la Parette, expropriés par l'aménagement de la L2, sont réaffectés sur le site de Montolivet.

Le renouveau des jardins collectifs

Au milieu des années 1990, l'esprit des jardins familiaux se prolonge toutefois avec l'émergence des jardins partagés. Ces derniers, inspirés des *community gardens* américains, mettent l'accent sur le lien social et la gestion collective d'une ou plusieurs parcelles cultivées sur des surfaces beaucoup plus restreintes qu'auparavant. À Marseille, la

Le jardin partagé de la place du Refuge, dans le quartier du Panier.

© Photo Ville de Marseille



Les jardins familiaux Joseph Aiguier à Mazargues.

© Photographie Jean Noël Consalès

première initiative de ce type correspond aux Jardins des Denes (Denrées pour une économie nouvelle et solidaire) créés, en 1997, par l'association de la Fraternité de la Belle de Mai. Depuis, force est de constater que les jardins partagés se démultiplient à Marseille, grâce au portage d'associations d'habitants et à l'accompagnement de la Ville par l'intermédiaire d'une charte dédiée.

En 2017, Marseille compte ainsi 53 jardins partagés, principalement situés dans les quartiers nord. Parallèlement, les jardins familiaux connaissent un intérêt populaire grandissant, comme en témoignent les longues listes d'attentes dressées par les associations pour gérer les nombreuses demandes d'accès à une parcelle. De fait, qu'ils soient familiaux ou partagés, les potagers urbains marseillais assument, dans et pour la ville, des fonctions diverses, à la fois alimentaires, sociales, environnementales, écologiques et paysagères, qui évoluent, à travers le temps, en fonction des besoins et des aspirations des habitants.

Ces jardins représentent, à ce titre, des patrimoines vivants de la culture populaire marseillaise et, par extension, de véritables biens communs territoriaux qu'il convient de bien plus ménager qu'aménager, n'en déplaise aux promoteurs de l'édification du boulevard urbain sud qui fait peser une réelle menace sur l'avenir du plus ancien d'entre eux : le site Joseph Aiguier de Mazargues.